



GUIDE DE COMPETITION

CHAMPIONNAT AUVERGNE-RHONE-ALPES

**SAINT-ETIENNE
17 & 18 MAI 2025**



17 et 18
Mai 2025



★★★
Piste de Saint-Etienne Bmx
Stade de Méons

CHAMPIONNAT AUVERGNE RHONE-ALPES BMX



Buvette & Restauration - Sur place

Contact : saintetiennebmx42@gmail.com



SOMMAIRE



<u>Compétition</u>	
Engagements	3
Réglementation	4
Top Chrono	5
Accueil des pilotes	6
Les catégories	7
Ordre de passage	8
Récompenses	9
<u>Infos pratiques</u>	
Acces/ plan	10
Infos grand publics	11
Espaces Tentes	12
Espaces Caravaning	13
Contacts	14
Partenaire	15
Commission Régionale BMX Race	16



PROCÉDURE

Les engagements doivent être effectués par les clubs sur leur espace club.

La clôture des engagements est fixée au

Lundi 12 mai 2025 à 12h00

Le désengagement doit être effectué sur l'espace club.

Aucun remboursement ne pourra être effectué après la clôture des engagements.

Les épreuves du championnat Auvergne-Rhône-Alpes sont ouvertes aux pilotes licenciés en Auvergne-Rhône-Alpes.

Les pilotes en première année de licence sont autorisés à disputer les épreuves du Championnat Régional

MONTANT DES ENGAGEMENTS :

20 " : 13 € par pilote

24" (Cruiser) : 13 € par pilote



ENGAGEMENTS





REGLEMENTATION



RÈGLEMENT DE L'ÉPREUVE

Le championnat Auvergne-Rhône-Alpes de BMX est régi par le règlement FFC BMX

La participation au Championnat Régional BMX est obligatoire pour permettre la validation des engagements aux Trophée de France BMX ou Challenge - Championnat de France.

Les pilotes nationaux hors pilotes Championnat (*) doivent participer aux Championnats Régionaux afin de valider leur sélection au TFBMX ou aux Championnats de France / Challenge National. Les pilotes nationaux qui ne participeront pas aux Championnats Régionaux ne seront donc pas autorisés, à participer au TFBMX ou aux Championnats de France / Challenge National puisque non sélectionnés

(*) Titre VI - Niveau "Championnat"

- Elite H/F, U23 H/F, U19 H/F et U17 nationaux G/F

CLASSEMENT DES CLUBS

Pour chaque catégorie, les points des deux meilleurs pilotes de chaque club engagés ont été pris en compte sur le Challenge interdépartemental, le Trophée et les coupes pour le classement général des clubs.



TOP CHRONO

RÈGLEMENT DU TOP CHRONO

A partir des demi-finales le temps du 1^{er} rider, sur la distance de la grille à l'arrivée, sera pris en compte. Pas de top chrono pour les catégories U13 et -

RECOMPENSES

Lors de la cérémonie protocolaire, le comité régional a prévu de récompenser :

Le Samedi

- le meilleur chrono des Cruisers Homme
- le meilleur chrono des Cruisers Femme

Le Dimanche

- le meilleur chrono des catégories Homme U17 et -
- le meilleur chrono des catégories Femme U17 et -
- le meilleur chrono des catégories Homme U19 et +
- le meilleur chrono des catégories Femme U19 et +

FÉDÉRATION
FRANÇAISE

DE CYCLISME

AUVERGNE-RHÔNE-ALPES





ACCUEIL DES PILOTES



Un point d'accueil sera à votre disposition

Il permettra de :

Recevoir les pilotes ou leur responsable afin de leur procurer toutes les informations nécessaires quant au déroulement des épreuves,
Confirmer les inscriptions, attribuer des badges pour les officiels.

HORAIRES D'OUVERTURE

Les horaires sont donnés à titre indicatif. Les horaires définitifs seront communiqués lors de la diffusion du timing de la compétition.

Le Vendredi à partir de 17H00 (piste libre) sous la responsabilité des parents

Le samedi à partir de 09h00

Le dimanche à partir de 09h00



LES CATÉGORIES



20 Pouces	Catégorie	Homme	Femme
5 ans / 6 ans	U7	X	X
7 ans / 8 ans	U9	X	X
9 ans / 10 ans	U11	X	X
11 ans / 12 ans	U13	X	X
13 ans / 14 ans	U15	X	X
15 ans / 16 ans	U17	X	X
17 ans / 18 ans	U19	X	
17 ans et plus	Femme 17 et +		X
19 ans / 24 ans	Homme 19/24	X	
25 ans / 29 ans	Homme 25/29	X	
30 ans plus	Homme 30 et +	X	
	U23 ET Elite	X	X

24 Pouces	Catégorie	Homme	Femme
13 ans / 14 ans	Cruiser U15	X	X
15 ans / 16 ans	Cruiser U17	X	X
17 ans / 29 ans	Femme 17/29		X
30 ans et plus	Femme 30 et +		X
17 ans / 29 ans	Homme 17/29	X	
30 ans / 39 ans	Homme 30/39	X	
40 ans / 44 ans	Homme 40/44	X	
45 ans et plus	Homme 45 et +	X	

PROGRAMME SPORTIF

Samedi : Essais + compétitions

- 9h00 Début des essais
 - Bloc 1 : U13 (Benjamin)
 - Bloc 2: U7 (Pré-licencié), U9 (Poussin), U11 (Pupille)
 - Bloc 3 : Cruiser U15 (Minime) et +
- Début des courses des blocs 1-2-3
- Phases finales
- A l'issue des courses
 - Remise des récompenses du classement général de la course
 - Remise des récompenses du classement général des clubs formateurs
 - Remise des récompenses TOP CHRONO

Dimanche : Essais + compétitions

- 9 h00 Début des essais
 - Bloc 4 : U15 (Minime), U17 (Cadet)
 - Bloc 5 : U19 (Junior) et plus
- Début des courses des blocs 4 et 5
- Phases finales
- A l'issue des courses
 - Remise des récompenses du classement général de la course
 - Remise des récompenses TOP CHRONO

Les horaires définitifs seront communiqués lors de la diffusion du timing de la compétition



RECOMPENSES

CLASSEMENT GÉNÉRAL INDIVIDUEL

Après la course, le classement sera envoyé par courriel par l'administrateur de la course à la commission régionale BMX.

Après validation il sera mis sur le site du comité AURA.

TITRE DE CHAMPION OU DE CHAMPIONNE AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

Le Championnat Régional BMX Auvergne-Rhône-Alpes est une épreuve officielle FFC. Le titre de Champion sera décerné pour toutes les catégories masculines et féminines et ce dès la catégorie « Minimes et plus », les autres catégories auront une récompense traditionnelle.

Le (ou la) vainqueur(e) de chaque catégorie « Minimes et plus » du Championnat Régional BMX Auvergne-Rhône-Alpes se verra décerner le titre de Champion(ne) BMX Auvergne-Rhône-Alpes.

RÉCOMPENSES CLASSEMENT INDIVIDUEL

Pour le Championnat BMX Auvergne-Rhône-Alpes, seuls les trois premiers de chaque catégorie recevront, sur le podium, une récompense remise par le comité Auvergne-Rhône-Alpes.

Un système prévu par l'organisateur à l'arrivée des finales permettra de donner les récompenses aux autres pilotes (4ème à 8ème place) hors cérémonie protocolaire.

RÉCOMPENSES TOP CHRONO

Le meilleur chrono des Cruisers Homme, des Cruisers Femme, des catégories Homme U17 et -, des catégories Femme U17 et -, des catégories Homme U19 et +, des catégories Femme U19 et +.



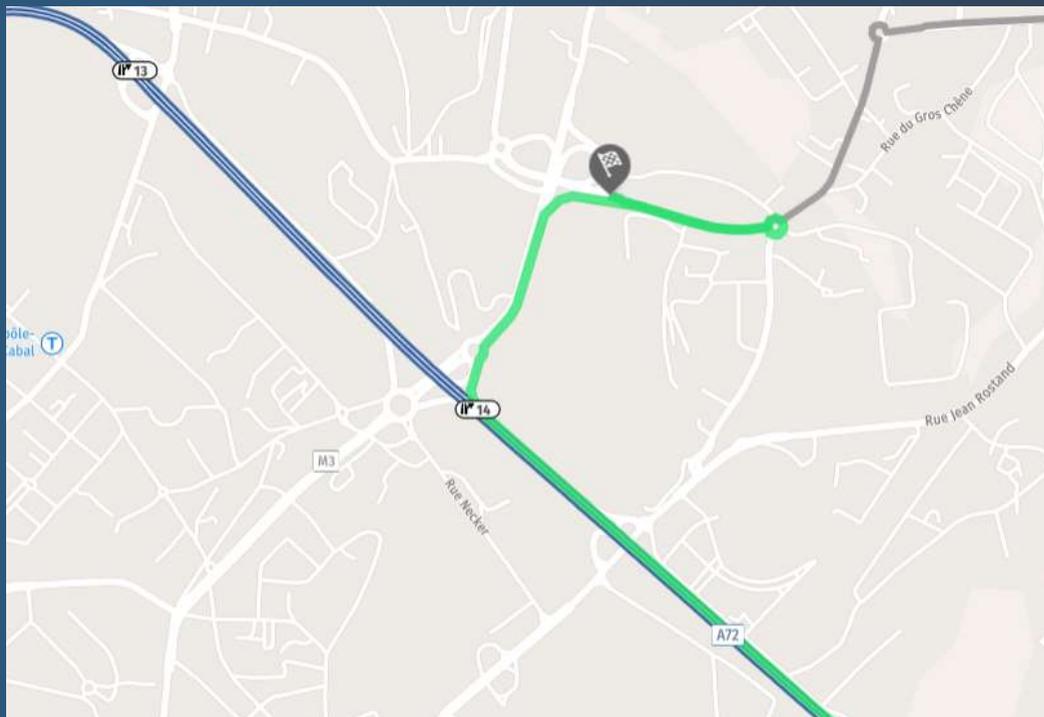
PISTE ST ETIENNE BMX

3, Bd Neltner
42000 SAINT ETIENNE

ACCÈS PAR L'A72
Prendre la sortie 14



ACCES / PLAN



SAINT ETIENNE

Connue nationalement pour la qualité de son accueil et la chaleur de ses habitants, l'agglomération stéphanoise compte plus de 170.000 habitants. Saint-Etienne est la seule ville française désignée ville créative pour le design par l'Unesco.



Principales attractions à Saint-Étienne :



Couriot - Musée de la Mine



Musée d'Art et d'Industrie



Stade Geoffroy-Guichard



Musée des Verts



La Cité du design



Planétarium de Saint-Étienne



Musée d'art moderne et...



Grand'Église de Saint-Étienne

INFOS GRAND PUBLICS

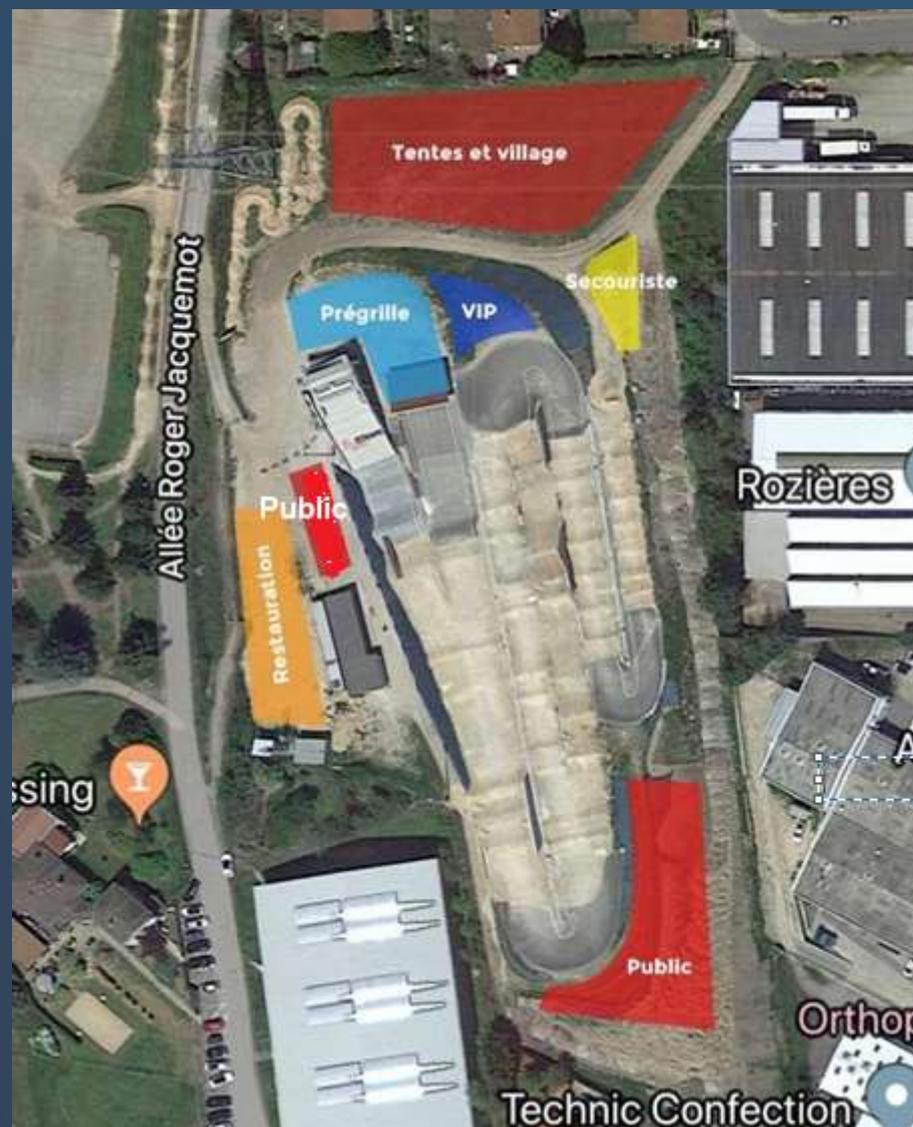


Les tentes club et autres seront admises aux abords de la piste suivant le plan .

1 espace de club comprenant 2 tonnelles maximum

Horaires d'arrivée Samedi et dimanche à partir e 7h30 et jusqu'à 09H00 maxi.

Lestage des tentes OBLIGATOIRES



ESPACE TENTES



Un espace camping sera présent sur le site.

Il sera gratuit en places limitées
SANS RACCORDEMENTS EAU ET ELECTRICITE

Des sanitaires seront mis à disposition
(toilettes et douches de 7H30 à 22H)

Une inscription est obligatoire par mail :
saintetiennebmx42@gmail.com

Le club organisateur ne pourra être reconnu responsable des vols ou dégradations qui pourraient être commis sur les parkings, la piste ou le parking camping cars.

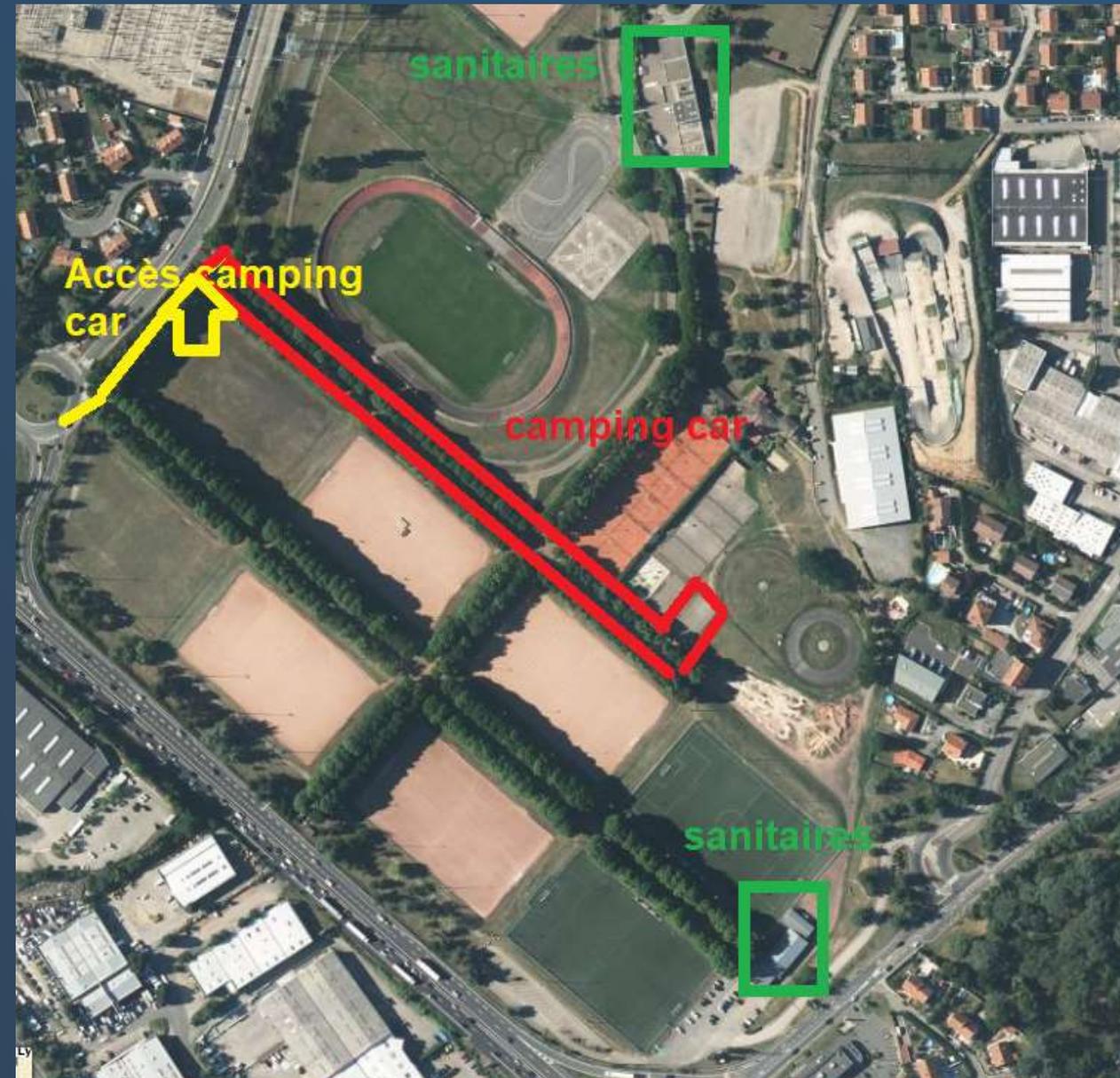
Heures d'arrivée :

Vendredi de 17H à 22H

Samedi et dimanche à partir de 7H30



ESPACE CARAVANING



 Yoann MORAND - Président

 +33 06 80 16 14 00

 Morandyo@yahoo.fr

 www.st-etienne-bmx.com

 Guillaume FERRATON – Vice-Président

 +33 06 20 16 20 90

 Licence.saintetiennebmx@mail.com

 Marianne THERME - Secrétaire

 +33 06 10 57 79 57

 Saintetiennebmx42@gmail.com

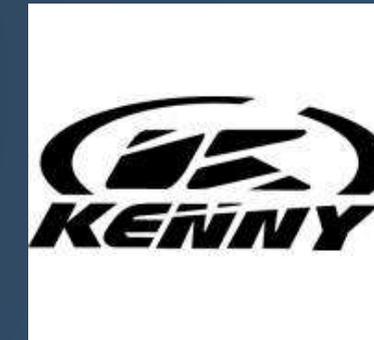


CONTACTS





PARTENAIRES





Comité Auvergne-Rhône-Alpes de Cyclisme

Mr Xavier RONGERE

Commission Régionale BMX Racing

9 rue Edouard Herriot
38300 BOURGOIN JALLIEU

✉ commission.aura.bmx@orange.fr

